

# La répartition des propriétés entre RFF et la SNCF

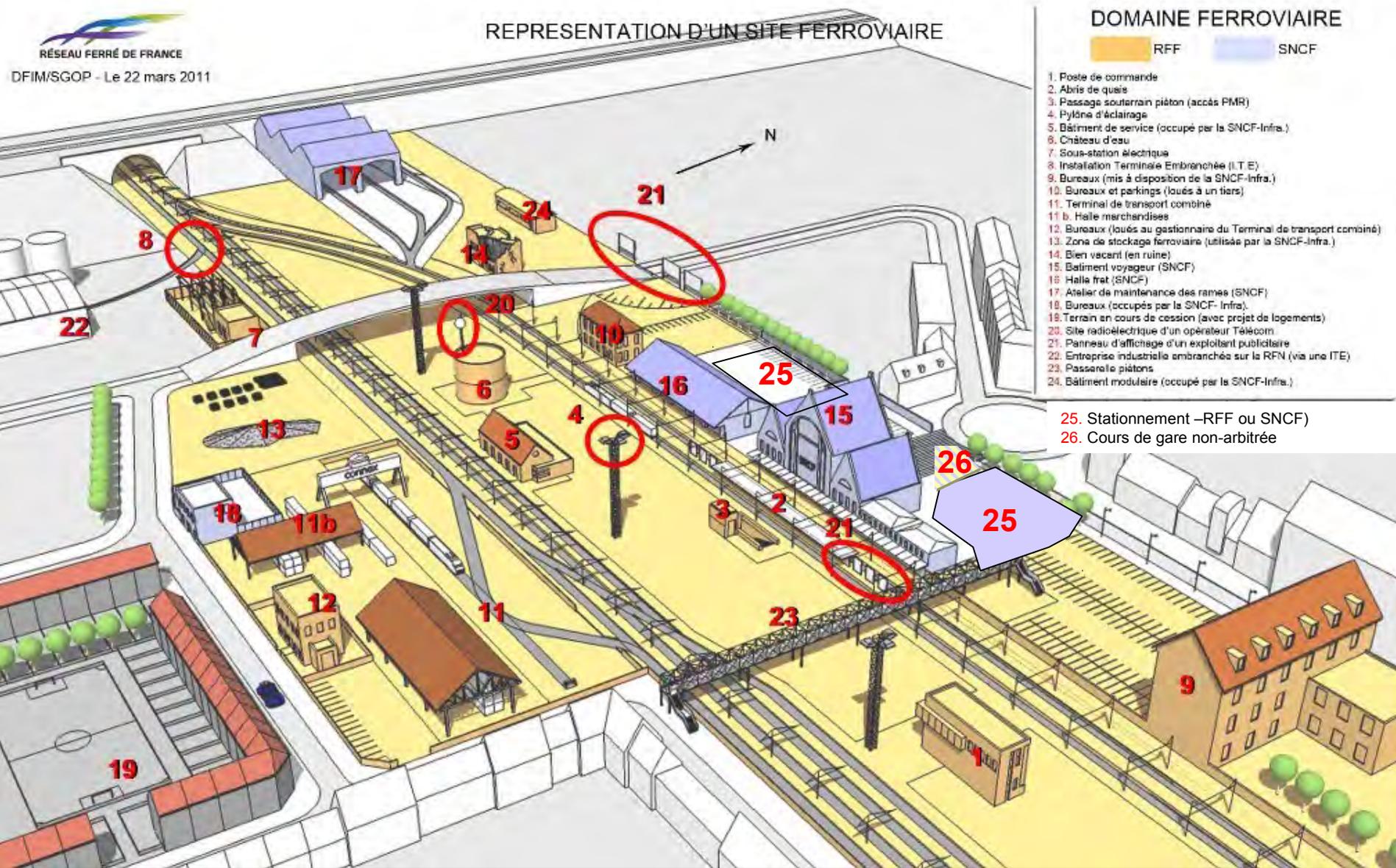
## Schéma de principe d'un site ferroviaire



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

DFIM/SGOP - Le 22 mars 2011

### REPRESENTATION D'UN SITE FERROVIAIRE



### DOMAINE FERROVIAIRE

RFF  SNCF

1. Poste de commande
2. Abris de quais
3. Passage souterrain piéton (accès PMR)
4. Pylône d'éclairage
5. Bâtiment de service (occupé par la SNCF-Infra.)
6. Château d'eau
7. Sous-station électrique
8. Installation Terminale Embranchée (I.T.E.)
9. Bureaux (mis à disposition de la SNCF-Infra.)
10. Bureaux et parkings (loués à un tiers)
11. Terminal de transport combiné
- 11 b. Halle marchandises
12. Bureaux (loués au gestionnaire du Terminal de transport combiné)
13. Zone de stockage ferroviaire (utilisée par la SNCF-Infra.)
14. Bien vacant (en ruine)
15. Bâtiment voyageur (SNCF)
16. Halle fret (SNCF)
17. Atelier de maintenance des rames (SNCF)
18. Bureaux (occupés par la SNCF-Infra.)
19. Terrain en cours de cession (avec projet de logements)
20. Site radioélectrique d'un opérateur Télécom
21. Panneau d'affichage d'un exploitant publicitaire
22. Entreprise industrielle embranchée sur la RFN (via une ITE)
23. Passerelle piétons
24. Bâtiment modulaire (occupé par la SNCF-Infra.)

25. Stationnement -RFF ou SNCF

26. Cours de gare non-arbitrée